



Les Risques Majeurs

Le samedi 21 avril, la réunion publique organisée par la Mairie a permis de rappeler son organisation en cas de crise dûe aux risques naturels : le Plan Communal de Sauve-

garde. La salle du Presbytère récemment restaurée était pleine, pour retrouver les bons réflexes à adopter en cas de risques majeurs pouvant survenir de façon soudaine et imprévisible. Le glissement de terrain en aval du hameau d'Escandelle, où plus de 3000 m3 de terre et d'arbres sont descendus, a soulevé de nombreuses interventions. Madame le Maire a informé la population des différentes études menées par le BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minière, l'ATD11 : agence technique départementale et le bureau d'étude fondasol sur cet évènement.

Elle a présenté les futurs travaux qui vont être réalisés pour dévier les eaux de surface se déversant sur la zone instable.



Le chemin emporté par le glissement reste bien évidemment fermé et ne pourra pas faire l'objet d'une restauration. Les départs de feux de forêt sont récurrents sur la commune, particulièrement avec les périodes de sécheresse. L'obligation de débroussaillage des 50 m autour des habitations assure leur protection. Ces interventions de nettoyage doivent permettre la discontinuité du couvert végétal qui évite la propagation du feu vers les habitations.

Un rappel sur les conduites à tenir en cas d'inondation est réalisé, même si comme chacun peut l'observer sur les cartes exposées dans la salle, peu d'habitations sont concernées par ce risque. Les ponts et passages routiers dangereux sont mis en évidence. L'ensemble des risques climatiques : tempêtes, neige, verglas, grand froid, canicule sont ensuite exposés en se rappelant « que dois-je faire ou ne pas faire ? »

le DICRIM : Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs, a été réalisé par la Commune avec l'aide de l'Etat. Il reprend l'ensemble des indications et des renseignements fournis et sera un bon « pense-bête » pour les évènements avenir...



Le mot du Maire



Hiver morose, printemps arrosé plus que de rigueur, l'été, promesse de beaux jours et de manifestations festives dérogera-t-il à la règle ?

Ces conditions climatiques toutes particulières, nos choix en matière d'entretien des espaces, ruelles, places, chemins ruraux, lavoirs et fontaines, alourdissent la tâche des employés communaux. « Zéro phyto » c'est accepter que quelques herbes folles jalonnent nos rues mais c'est aussi l'appel réitéré à votre participation pour le maintien d'un espace soigné, d'un village entretenu. « Balayer devant sa porte » beaucoup s'y engagent et nous les en remercions. D'autres attendent que la collectivité fasse...

Par ailleurs, une borne canine a été installée pour que chacun puisse collecter les déjections canines, la rue de la Capélanie étant un crottoir permanent, malgré les interventions de nos agents. Merci à tous d'utiliser ce nouvel équipement.

Nous attirons aussi votre attention sur la collecte et le tri des déchets et notamment les encombrants, relevés mensuellement à des dates qui vous sont communiquées. Dommage que certains continuent à les entreposer sans s'inscrire, au gré de leur besoin, n'hésitant pas à les sortir après la date de la collecte jusqu'au mois suivant... Une réflexion sur le réaménagement des points de collecte est en cours.

Les travaux d'équipement du site de téléphonie mobile ont débuté, l'enfouissement de la ligne BT par le Syaden est en cours sur le chemin de Terre Rouge et de la Pompidouire, d'un côté et la réalisation de la plateforme pour le pylône par la piste forestière des Douzes, de l'autre.

Dés l'automne, les travaux de déviation des eaux de surface démarrent sur Escandelle, avec des contraintes pour les riverains, puisque la voirie RD9 sera fermée en journée, en semaine, du 3 au 21 septembre.

Bienvenue, cet été à 3 emplois jeunes qui viendront étoffer l'équipe municipale : Célia, Alyson et Coline seront aux côtés de Marc puisque nos deux agents titulaires sont en arrêt maladie. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement. Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été, de F'estivadas en Fête locale du 15 août, entre amis, en famille.

FINANCES COMMUNALES



Le Conseil Municipal a voté le 13 avril, le budget de la Commune pour 2018.

- Les **résultats 2017 reportés en 2018** sont de :
excédent de fonctionnement : 149 021 €
déficit d'investissement : - 90 302* €

**Ceci prend en compte le restes à réaliser 2017 de 15 860 € en recettes*

- Les **taux d'imposition** sont encore inchangés en 2018, malgré les baisses des dotations de fonctionnement. *Les hausses observées sur les impôts communaux sont dues à la révision par l'Etat des bases d'imposition. (+1.2%)*

- Le **Budget principal pour l'année 2018**, équilibré en dépenses et recettes se détaille ainsi :

Section de fonctionnement:	268 758 €
Section d'investissement :	206 462 €

Le **Fonctionnement** : Charges générales 40% charges de personnels 35% Autres charges* 10% Charges financières 5% Amortissements 5% Dépenses imprévues 5%

dont les attributions de **subventions aux associations 2018: 5 000 €*

Comité des fêtes, le G.R.A.A.L., les restos du cœur, Généalogie en Minervois

Les **Investissements** T.T.C : Travaux de reconstruction suite aux intempéries 60 000 €, cuve défense incendie 10 000 €, travaux en régie apprentis du Presbytère 5 000 €.

Les **subventions** / H.T: Etat et département : 41 600 €

Les documents budgétaires sont disponibles en Mairie



L'atelier de transformation

La toiture photovoltaïque en équilibre !

La première facturation à EDF pour la revente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques en toiture du Presbytère a été réalisée le 11 mai dernier, à la date d'anniversaire de la mise en service du raccordement de l'installation. Il en sera ainsi chaque année jusqu'en 2037.

Son montant de 2 944 € sera reversé par EDF à la Commune dans le cadre de leur contrat d'achat. Et cette recette vient équilibrer la dépense de l'emprunt réalisé pour financer l'équipement dont le montant de l'annuité de remboursement s'élève à 2 859 € par an jusqu'en 2022.

L'Atelier de transformation en formation !

Le bilan de fonctionnement du démarrage 2017 est positif ! Avec 14 utilisateurs et 24 journées d'utilisation, pour la transformation des châtaignes majoritairement ... des raisins, des pommes et des truffes ponctuellement !

Une matinée d'épluchage de châtaignes castanaises pourra être renouvelée en 2018 ...

Les 2 680 € de recettes des mises à disposition des locaux et machines viennent compenser les 1416 € de dépenses : charges, fournitures et frais divers. Du nouveau petit matériel a pu être acheté.

En 2018, plusieurs contacts sont pris, deux nouveaux adhérents ont participé, avec les membres fondateurs, aux formations « hygiène » mises en place en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Aude et fonds de financement de la formation agricole VIVEA.



FORET COMMUNALE

Suite au départ à la retraite d'Henri Comte, Mr Stéphane Paoli s'est installé au mois d'avril à la

Maison forestière de Villeneuve pour le remplacer. Ce jeune technicien, originaire du Jura et travaillant sur les forêts domaniales en Ile de France depuis 4 ans, a maintenant en charge notamment la forêt communale de Castans.

Il accompagnera dorénavant les élus dans la gestion des 480 ha de forêt communale.

Il suit d'ores et déjà la fin des coupes d'amélioration, des parcelles 18, 19, 20 et 22 exploitées par Sud Abiès, autour de Montredon.

En fin d'été, il reprendra le suivi de la coupe en éclaircie de la parcelle 16 de Douglas que l'entreprise Occitarn achèvera également fin 2018.

Ensuite, il supervisera les coupes des parcelles 10 et 11 par Sud Abiès, au dessus de Laviale.

Des états des lieux des routes forestières sont réalisés en début et fin d'exploitation des bois afin de garantir un entretien et un maintien de la voirie indispensables à la gestion et la surveillance de nos forêts.

Travaux en régie construction de l'appentis



Jean-Marc a repris, cet hiver, ses gants de maçon pour réaliser l'appentis accolé à la façade nord de l'atelier de transformation dans l'ancien presbytère.

Avec l'aide de Marc, employé dans le cadre de l'association entraide, pour le remplacement de Patrick Bénézech en arrêt maladie, ils ont monté les murs, dressé la charpente, réalisé la couverture en ardoises, posé la cheminée, la fenêtre, puis crêpi les murs.

Un travail réalisé avec savoir-faire et application : l'appentis, semble avoir parfaitement trouvé sa place.

Il abritera la sortie de l'atelier et l'entrée des toilettes publiques, dans la première partie, et dans la seconde, la décortiqueuse à châtaignes. Un avaloir permettra de canaliser les fumeroles qui pouvaient retomber sur les utilisateurs.

DECI : défense extérieure contre l'incendie.

Les élus étudient les actions qui pourraient être réalisées par la Commune pour améliorer la défense contre l'incendie et aider l'action des pompiers sur les hameaux de Castans.



Les contraintes sont fortes : dispersion des hameaux et maisons isolées, rues étroites et pentues, réservoirs d'eau de petites dimensions et réseau d'adduction en eau de petit diamètre... Tout est réuni pour rendre les choses compliquées...pour être en adéquation avec les nouvelles normes.

Un schéma de DECI est en cours de réalisation et la solution à court terme semble être l'achat d'une cuve DECI de 60m³ venant compléter les bouches d'incendies déjà en place et dont les pressions sont insuffisantes.

Le schéma finalisé sera remis au SDIS : service départemental d'incendies et de secours, qui validera le diagnostic et les propositions d'aménagement afin qu'elles répondent au mieux à leurs attentes.

Il servira pour la planification des actions à mener dans ce domaine et pour prendre en compte le nouveau règlement départemental dans les futurs projets de construction ou d'aménagement.

La protection des données

En application de la Loi Informatique et Libertés et du Règlement Général sur la Protection des Données

RGPD du 14 avril 2016, la commune a fait appel au service « délégué à la protection des données mutualisé » du Centre de Gestion de l'Aude. Cette désignation d'un délégué va faire l'objet d'une notification auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le délégué, personnel compétent du Centre de Gestion, tiendra une liste des traitements de données. Cette liste pourra être communiquée à toute personne en faisant la demande. Le délégué aura aussi un rôle de conseil, de recommandation et d'alerte, s'il constate des manquements. Il permettra à la commune de garantir le respect des principes relatifs au traitements des données à caractère personnel : exactitude, limitation des finalités, limitation de la conservation, intégrité et confidentialité.



Les composteurs collectifs



A Laviale, au bout de la rue de l'Horte, vous trouverez deux composteurs collectifs. Installés pour l'atelier de transformation de produits végétaux, ils servent également aux logements communaux et à ceux qui n'ont pas la place d'avoir un composteur dans leur jardin. Des panneaux indiquent ce qui peut-être déposé et comment.

D'autres composteurs collectifs pourront être installés dans les autres hameaux si les habitants le souhaitent. Vous pouvez faire votre demande auprès de la Mairie.

Le Grenier, boutique solidaire... Acheter mieux et moins cher ! Favoriser l'économie circulaire !

Les produits recyclés par 12 « valoristes » employés par des associations d'insertion sont proposés à de tous petits prix... une initiative portée par le Covaldem avec le soutien de différents partenaires. Des collectes de vêtements, meubles, jouets à recycler sont organisées dans des déchetteries **Le Grenier 1075 Bd F-X Fafeur—ZA Salvaza—Carcassonne** du lundi au vendredi 14h-17h45 et le samedi 10h-12h et 14h-17h.



carcassonne
agglo

<https://www.carcassonne-agglo.fr>



EAU RECA : régie de l'eau Carcassonne Agglo

Carcassonne Agglo est compétente en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif, sur les 82 communes de son territoire. Ce service public est assuré depuis le 1er janvier 2018, par deux modes de gestion différents :

- La régie communautaire : EAURECA
- La délégation de service public confié à SUEZ Castans, comme la plupart des communes rurales a opté pour un service public en régie communautaire.

Organisée en Service Public Industriel et Commercial, la régie EAURECA, a pour mission d'assurer l'acheminement de l'eau potable jusqu'au robinet de l'utilisateur/consommateur, puis de collecter et traiter les eaux usées, avant leur retour dans le milieu naturel. Elle assure le bon fonctionnement des réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement.

Pour toutes vos questions 1 n° vert **0800 011 890**

Pour vos questions techniques :

regie.eaureca@carcassonne-agglo.fr

Pour vos questions facturations et contrats :

facturation.eau@carcassonne-agglo.fr

Pour vos paiements :

Trésorerie de Carcassonne **04 68 10 21 60**

t011019@dgfip.finances.gouv.fr

Rando Scot à Castans

Carcassonne Agglo veut élaborer son Schéma de cohérence Territoriale avec les habitants. En plus de la concertation citoyenne <https://scot.carcassonne-agglo.fr/fr/participation-citoyenne.html>, l'agglo propose des balades pour redécouvrir les richesses et les atouts de notre territoire; du Val de Dagne à la Montagne Noire...



Au fil des parcours des rencontres ...

Le **samedi 22 septembre** c'est à Castans ! Une balade entre Escandelle et Laviale et une visite guidée de l'atelier de transformation

Des thèmes abordés : la gestion pastorale et forestière des espaces, la valorisation des produits locaux, la ressource en eau...

Des échanges avec les producteurs locaux, les techniciens ONF, les élus...

Inscription obligatoire scot@carcassonne-agglo.fr

Possibilité de repas sur réservation.

Covaldem¹¹

La page des associations

FESTIVITES

Mercredi 18 juillet :

Repas F'estivadas à Pradelles

Mercredi 25 juillet :

Repas F'estivadas à Castans

Mercredi 08 août :

Repas Festivadas à Cabrespine

Samedi 11 août :

Repas du village

du Mardi 14 au Jeudi 16 août

Fête de Castans

Mercredi 22 août

Repas F'estivadas à Serremijeanne

Mercredi 29 août :

Repas Festivadas à Trassanel

Affichage des autres animations de l'été



Les Tamalou !!!

Depuis le mois de janvier, chaque dernier mercredi du mois, l'association les TAMALOU se rassemble pour passer un bon moment de convivialité. C'est par une bonne paëlla concoctée par notre sympathique Henri que la saison a pris fin le mercredi 30 mai.

Les TAMALOU tirent le rideau... mais reviennent très vite !

Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes désireuses de se joindre à nous le mercredi 28 novembre 2018 .

Nous souhaitons à toutes et tous un bel été.

Nuances Coiffure

Emilie vous accueillera au 2 rue de l'Horte, les mardis suivant :

- * Mardi 31 juillet
- * Mardi 11 septembre



Entretien des rues ... suite

A coté de la Mairie, vous trouverez une borne canine. Chaque propriétaire de chien doit se munir d'un sac ainsi distribué pour ramasser pendant leurs promenades les excréments de leurs animaux de compagnie. Ils pourront ensuite les jeter au retour dans la poubelle installée à cet effet.

La Borne Hygiène Canine est apparue comme un accessoire indispensable afin de garantir des rues propres pour le bien-être de tous.



Association le G.R.A.A.L

Un été de rencontres organisé par le GRAAL :

Le samedi 23 juin un repas convivial a été partagé autour du traditionnel feu de la Saint -Jean.

Le mercredi 25 juillet, nous vous concocterons un repas qui fait la part belle aux produits de la montagne noire lors des F'estivadas à partir de 19h.

Le samedi 11 août, concours de molky à 15h suivi du repas de village à 19h sur la place du châtaignier ou à la salle polyvalente suivant le temps.

D'autres rencontres vous parviendront par mail, ou voie d'affichage pour vous annoncer, balades, débroussaillages, manifestations et notre loto en octobre. Nous vous attendons nombreux.

www.graalcastans.com

Association ENTRAIDE



Travaux ménagers, repassage, bricolage, jardinage, garde d'enfants ou soutien scolaire, faites part de vos besoins à l'association Entraide et une proposition vous sera faite. Du personnel à domicile sans les charges de l'employeur, avec des garanties de légalité, de simplicité, de souplesse et 50 % de déductions fiscales versées au particulier.

Contactez entraide du lundi au vendredi de 9h à 17h

04 68 26 63 38 - 06 59 75 23 03 - aientraide@orange.fr



Comité des fêtes de Castans

Le comité des fêtes est heureux de vous présenter le programme de la fête locale 2018 :

- **Mardi 14 août** : concours de pétanque en doublette, repas daube de sanglier puis bal avec l'orchestre "Canyon".

- **Mercredi 15 août** : concours de pétanque en tripléte, repas moules frites puis bal avec l'orchestre "Angel".

- **Jeudi 16 août** : tour de table.

Nous vous attendons nombreux au rendez vous !"

Association communale de Chasse Agréée

C'est avec un immense plaisir que nous avons organisé notre repas annuel de chasse ou pas moins de 90 convives se sont déplacés. Un grand MERCI à vous tous. Votre fidélité nous récompense dans nos actions.

Depuis quelques années de juillet à août, vous avez sûrement entendu des tirs de carabines isolés. Point d'acte de braconnage mais une nouvelle chasse sélective à l'affut ou à l'approche pour le tir du brocard sur notre commune. Cette chasse (1 seul chasseur / jour) permet de faire des prélèvements ciblés. Ces prélèvements imposés par l'ONF et la FDC11 peuvent donc être réalisés de 2 façons : soit en battues à partir de l'ouverture générale de septembre, soit à l'affut ou à l'approche dès le 1^{er} juillet. Amis randonneurs n'ayez aucune crainte le chasseur à l'affut bien camouflé vous aura déjà remarqué bien avant que vous l'ayez aperçu.



Cuve à gasoil : La Mairie cède une cuve de 100 L .

Si vous êtes intéressé faites-vous connaître en Mairie avant le 28 juillet 2018 !